



RHÔNE  
LE DÉPARTEMENT

ALBIGNY  
CHAMPIGNY  
COLLÉZIENNES  
COUZON  
CURIS  
LIMONEST

LISSIEUX  
POLEYMIUS  
QUINCIEUX  
ST-CYR  
ST-DIDIER  
ST-GERMAIN  
ST-ROMAIN

GRANDLYON

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

### SEANCE DU 14/03/2022

<p>- <b>Nombre de délégués en exercice :</b> 33</p> <p>- <b>Nombre d'élus présents : 21</b></p> <p>- <b>Nombre de votants :</b> 32</p> <p><b>Date de la convocation</b> 07/03/2022</p> <p><b>Certifiée exécutoire par :</b> Transmission en préfecture le : 17/03/2022</p> <p>Affichage du compte-rendu : le 17/03/2022</p>	<p><b>Présents ayant participé au vote :</b> Emmanuel BERNARD - Marc BIGOT - Cyrille BOUVAT – Jérémie CAMUS - Corinne CARDONA – Yves CHIPIER - Blandine COLLIN – Armand-Louis DE MONTRICHARD - Franck DECRENISSE - Béatrice DELORME – Véronique GAZAN - Thierry GOYET – Cyrille FIARD - Catherine LAFORET - Eric MADIGOU - Jacques PARIOST - Jean-Luc POIRIER - Béatrice REBOTIER (18)</p> <p><b>Absents excusés ayant donné un pouvoir :</b> Pascale BAY (pouvoir donné à Jacques PARIOST) - Pierre ATHANAZE (pouvoir donné à Blandine COLLIN) - Elisabeth DE FREITAS (pouvoir donné à Emmanuel BERNARD) - Pierre GOUVERNEYRE (pouvoir donné à JL POIRIER) - Séverine HEMAIN (pouvoir donné à Jérémie CAMUS) - Karine LUCAS (pouvoir donné à Armand-Louis DE MONTRICHARD) - Bertrand MADAMOUR (pouvoir donné à Catherine LAFORET) - Guillaume MALOT (pouvoir donné à Béatrice DELORME) - Anne-Laure MATHIAS (pouvoir donné à Corinne CARDONA) - Thomas TEILLON (pouvoir donné à Béatrice DELORME) - Max VINCENT (pouvoir donné à Béatrice REBOTIER) (11)</p> <p><b>Absents représentés par un suppléant ayant une voix délibérative :</b> Pascal DAVID (représenté par Jean-Luc MARTIN) - Valérie KATZMAN (représenté par Dominique BOYER- RIVIERE) - Julien TREUILLOT (représenté par Rémy GAZAN) (3)</p> <p><b>Absents non représentés :</b> Jean-Marie HOMBERT – (1)</p> <p><b>Secrétaire de Séance élu :</b> Jean-Luc POIRIER</p>
---	--

Le lundi 14 mars 2022, à 19h00, les membres du Conseil Syndical sont réunis lors d'une séance en visioconférence, convoqués par courriel du 07/03/2022, sous la présidence de Madame Béatrice DELORME.

Délibération du Conseil Syndical n° 2022-03-11

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

RAPPORTEUR : JEREMY CAMUS VICE-PRESIDENT EN CHARGE DES FINANCES

Le budget primitif pour 2021 a été préparé conformément aux décisions budgétaires prises lors des conseils précédents, au débat d'orientation budgétaire. Il permet d'assurer la gestion du territoire

Plaines Monts d'Or et d'anticiper notamment sur les actions foncières et les opérations pilotes de réintroduction d'activités économiques agricoles. Il assure la continuité du service et le bon fonctionnement du syndicat, tout en reflétant la politique du Syndicat Mixte Plaines Monts d'Or résultant du débat d'orientation budgétaire.

Le budget primitif pour 2022 a été préparé conformément aux décisions budgétaires prises lors des conseils précédents, au débat d'orientation budgétaire. Il permet d'assurer la gestion du territoire Plaines Monts d'Or et d'anticiper notamment sur les actions foncières et les opérations pilotes de réintroduction d'activités économiques agricoles. Il assure la continuité du service et le bon fonctionnement du syndicat, tout en reflétant la politique du Syndicat Mixte Plaines Monts d'Or résultant du débat d'orientation budgétaire.

Le budget primitif 2022 prévisionnel s'équilibre en dépenses et en recettes – après reprise des restes à réaliser, intégration des excédents de l'exercice 2021 et affectation des résultats, de la manière suivante :

- **Section de fonctionnement :**
  - Dépenses : 977 864,00 €
  - Recettes : 977 864,00 €
- **Section d'investissement :**
  - Dépenses : 808 047,89 €
  - Recettes : 808 047,89 €

Les maquettes budgétaires sont mises à disposition et consultables sur l'extranet du site [www.plainesmontsdor.com](http://www.plainesmontsdor.com)

Il est proposé au comité syndical de débattre du projet et de procéder au vote du budget primitif 2022.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical approuve le budget primitif 2022.

Les résultats des votes sont :

0 voix CONTRE - 0 ABSTENTIONS et 32 voix POUR.

*Copie certifiée conforme,  
A Limonest, le 15/03/2022*

Béatrice DELORME, Présidente